



Bulletin n°51
Octobre 2004
Réf.31/11/04

Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis

Depuis bientôt trente ans, l'ASEP lutte pour la sauvegarde et le développement harmonieux de l'environnement de Polangis et, à la demande de nombreux adhérents, du quartier du quai de la Marne depuis quelques années.

L'Union faisant la force, ce que nous avons réussi c'est avec le soutien matériel et moral, année après année, de centaines d'adhésions. Dans nos quartiers, ne pas adhérer à l'ASEP c'est remettre exclusivement pendant des années entre les mains de quelques technocrates et de quelques élus notre cadre de vie, le devenir de nos biens, l'élaboration et l'application de toutes les réglementations qui régiront notre avenir et celui des générations qui nous suivent. Au jour le jour, l'ASEP soutient ou impulse toutes les actions pour le développement harmonieux de nos quartiers.

SI CERTAINES ABOUTISSENT :

- La suppression du projet de doublement par 2 viaducs de l'A4 par l'A86.
- Le maintien de la vocation de zone pavillonnaire à Polangis avec un COS* de 0,40 et dans une partie du quartier du Quai de la Marne avec un COS* de 0,60.
- La suppression des pavillons abandonnés, 9 rue Racine (bientôt démoli), 3 rue de Calais (prévu réhabilité avant fin 2004), 9 avenue du Parc, avenue Joseph Jouglu, etc....
- Le retrait ou la modification de permis de construire non conformes à la réglementation et pénalisant de ce fait leur voisinage.
- La condamnation par la Justice des fauteurs de troubles anormaux de voisinage tel le garage Magneville avenue du Parc.
- La mise en oeuvre d'un square pour les enfants place Mozart en lieu et place d'un dépotoir engazonné pour chiens.
- La prise en compte des nuisances de MacDonald avenue Gallieni.
- Le début du nettoyage par l'Etat des terrains délaissés de l'autoroute.
- La prise en compte de la nécessité de l'enfouissement des réseaux notamment électriques et téléphoniques.
- L'officialisation du passage en souterrain de l'A86 en doublement de l'A4 par une DUP* de 1998 renouvelée fin 2003 et valable jusqu'en 2008.
- La mise en oeuvre d'une ligne d'autobus RER – Tremblay desservant Polangis.
- La construction de pavillons sur les terrains délaissés de l'ex-Stallergenes à l'angle du Quai et du Bd de Polangis.
- L'obtention par les riverains « expropriés » pour A86 de dédommagements à la hauteur de leurs préjudices.
- Etc....

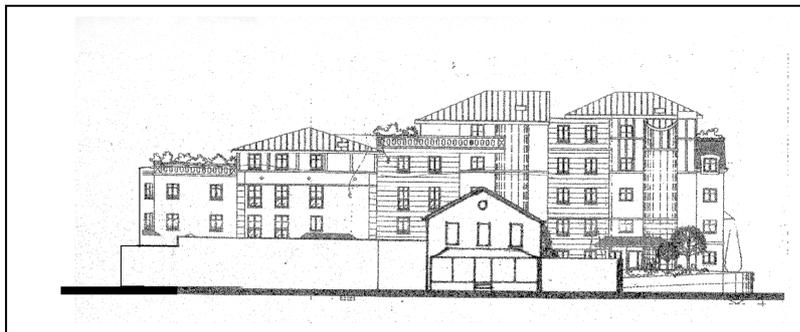


Polangis.

Réalisation d'un programme pavillonnaire sur les terrains délaissés de l'ex-Stallergenes

D'AUTRES SE POURSUIVENT POUR :

- La mise en oeuvre de la DUP*, victime de l'inertie technocratique, de l'absence de volonté politique et du favoritisme profitant à l'Ouest parisien au détriment du Val-de-Marne.
- La mise en oeuvre d'écrans absorbants de 6 m 50 de haut le long de l'A4.
- L'éradication définitive des squatters sur les terrains de l'Etat, le nettoyage, l'entretien et la clôture décente de ceux-ci .
- La suppression des troubles de voisinage de MacDonald, Polangis automobiles, etc.
- La suppression des « ruines » de Piot Pneus avenue Guy Moquet.
- La modification et une meilleure lisibilité du PPRI* qui s'intègre dans tous nos droits à construire ou à améliorer notre habitat.
- L'élaboration d'un véritable plan de circulation pour Polangis et le quai de la Marne.
- En cohérence avec celui-ci, l'aménagement ludique des bords de Marne dans nos deux quartiers.
- La poursuite de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques aériens.
- La poursuite de la mise en oeuvre de réels réseaux séparatifs des eaux usées - eaux pluviales.
- La protection de nos concitoyens contre les permis de construire ou demandes de travaux illégaux.
- Eviter la parcellisation ou la sur-densification de nos quartiers.
- Etc...



Quai de la Marne.

Construction d'immeubles qui vont complètement «étouffer» la zone pavillonnaire limitrophe et apporter des nuisances supplémentaires en terme de circulation et stationnement

D'AUTRES SE PREPARENT POUR :

- L'élaboration du futur PLU*, décidée par le Conseil Municipal en remplacement du POS.
- Le devenir de l'avenue Gallieni après le refus du mauvais projet DDE.
- Le développement d'une concertation constructive avec les élus et les services administratifs.
- Le passage du TRANSVAL.
- La mise en oeuvre de réseaux verts et de circulations douces dans nos deux quartiers.
- Etc....

**En 2003 nous étions 350 foyers adhérents à l'ASEP.
Demain nous devrions être 1000 !**

Que vous veniez d'arriver ou que vous soyez depuis plusieurs années habitants de nos quartiers, rejoignez l'A.S.E.P. C'est trop souvent, quand on est directement confronté à un problème que l'on découvre l'intérêt d'une association forte et reconnue comme l'A.S.E.P. Mais, en revanche c'est le soutien d'un plus grand nombre d'adhérents qui nous donne notre réelle force d'action vis-à-vis des autorités et des élus.

Nous vous rappelons que notre association est apolitique et nous considérons que pour sauvegarder et améliorer notre cadre de vie, il faut plus que jamais « se prendre en main » et faire valoir nos revendications.

Votre adhésion est donc essentielle pour sauvegarder notre environnement, l'améliorer et soutenir ceux qui sont confrontés à tous ces problèmes nécessitant études, conseils, actions et, éventuellement procédures. Son coût est modique au regard des services qu'elle peut vous rendre !

Vous pourrez adhérer en retournant le bulletin ci-après avec le montant de votre cotisation pour 2005.

* : POS : plan d'occupation des sols PPRI : plan de prévention des risques d'inondation
COS : coefficient d'occupation des sols DUP : déclaration d'utilité publique
PLU : plan local d'urbanisme

Nota : la plupart de ces thèmes seront développées dans notre prochaine Gazette adressée aux adhérents.

